

# BARLE



N°8 MARS 2017

## SOMMAIRE

- ♦ L'éditorial
- ♦ Travail saisonnier
- ♦ Statistiques
- ♦ BALE : La FSALE
- ♦ FOCUS: L'EPIDE

A l'approche du printemps et de l'été, vous avez toujours la solution des emplois saisonniers. C'est en effet une bonne piste qu'il ne faut pas négliger, vous pouvez compléter votre CV, vous démontrez votre activité (les recruteurs « chassent » la non-activité !) et vous entretenez votre réseau (80% des embauches viennent du réseau).

Les beaux jours ce sont également les assemblées générales des amicales d'anciens légionnaires. On ne peut que vous conseiller d'adhérer (notamment à la FSALE) En appui des autres Institutions, vous y trouverez une écoute, des conseils et toujours « un réseau ».

Enfin un FOCUS sur l'EPIDE qui reste une source d'emplois non négligeable où des anciens militaires présentent le profil requis!

Bonne lecture !



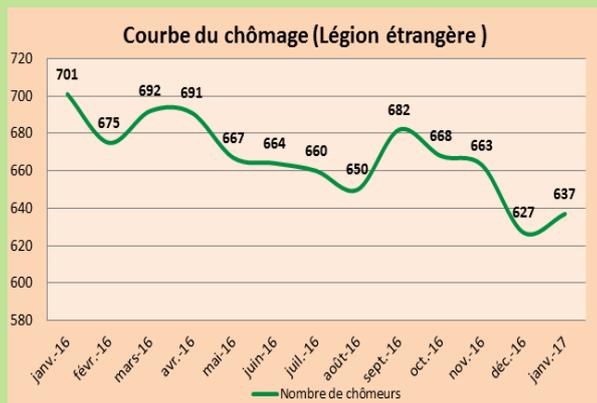
## LE TRAVAIL SAISONNIER

Dans le secteur agricole (récolte, cueillette) ou dans le secteur du tourisme (hôtellerie, restauration...), les contrats saisonniers fleurissent pendant la période estivale. En effet, certains secteurs d'activité connaissent un pic d'activité pendant les mois de juillet et août et embauchent des salariés qui vont travailler quelques semaines voire quelques mois, souvent en CDD

En pratique, vous êtes embauché en CDD. En effet, il existe un contrat spécifique : le CDD saisonnier. Ce contrat peut comporter un terme ou non : s'il est à terme imprécis, votre contrat devra comporter une durée minimale d'emploi et préciser qu'il est conclu pour la durée de la saison.

Comme n'importe quel salarié, vous ne pouvez être rémunéré en dessous du Smic qui reste à 1.466,62 euros bruts par mois en 2016 (pour un emploi à temps plein à 35 heures par semaine). Si vous êtes en contrat saisonnier à temps partiel, c'est le taux de 9,67 euros bruts de l'heure qui s'applique.

En tant que travailleur saisonnier qui se retrouve au chômage, vous avez droit au versement d'une allocation Pôle emploi dans les conditions de droit commun.



**ANCIEN LÉGIONNAIRE**

*SI TU RECHERCHES DES CAMARADES*

Ils sont dans nos AMICALES, dont tu pourras demander l'adresse par le site : <http://www.legionetrangere.fr>

**TU PEUX T'INSCRIRE DÈS À PRÉSENT**

Gratuitement pendant un an à l'amicale : « **VERT ET ROUGE** » (qui regroupe tous les isolés)

15, avenue de la Motte-Picquet - 75007 PARIS  
Tél. : 01 45 51 48 50  
[id-fsale@legionetrangere.fr](mailto:id-fsale@legionetrangere.fr) (pour s'inscrire)

rubrique « nous contacter » puis « bureau FSALE » pour laisser un message



L'EPIDE est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. L'objectif est d'accueillir 20.000 jeunes par an au sein de ses 19 centres répartis sur toute la France. Ces jeunes sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République au quotidien. Ces jeunes, civils et volontaires, y suivent différents modules de formation débouchant sur des attestations, diplômes ou certificats officiels. Outre le volet purement "formation", ouvrant à une ascension sociale et professionnelle, c'est l'apprentissage de tout un savoir-être personnel qui sera recherché.

Pour assurer le fonctionnement de ces centres, la direction de l'EPIDE recrute du personnel issu en grande partie des armées. Les contrats de travail proposés sont, sauf cas particulier, des contrats de droit public de 3 ans renouvelable une fois. A l'issue de 2 contrats de 3 ans, les agents sont « CDIsables ». L'EPIDE étant un établissement public administratif, les règles limitant le cumul entre une pension et un traitement d'activité sont applicables.

Métiers de reclassement : Moniteur – Techniciens HSE& infra – Assistant administratif – Coordonnateur éducatif – Conseiller éducation et citoyenneté.

Contactez le BARLE :

[reconversion@legion-etrangere.com](mailto:reconversion@legion-etrangere.com)



Contactez le BALE :

[comle.drhle-bale.fct@intradef.gouv.fr](mailto:comle.drhle-bale.fct@intradef.gouv.fr)

ÉVÈNEMENT

# FORUM DE L'EMPLOI DES HAUTS CANTONS

© hauts cantons doc

**mardi 21 mars 2017**  
de 9h à 13h, **La Salvetat**  
halle de sport

- > Rencontres avec les employeurs
- > Mises en relation sur offres d'emploi :  
secteurs Agro-alimentaire, Commerce,  
Hôtellerie, Restauration, etc.

**N'oubliez pas vos CV !**

INSCRIPTION SUR : [www.weezevent.com/forum-de-l-emploi-des-hauts-cantons-2](http://www.weezevent.com/forum-de-l-emploi-des-hauts-cantons-2)



# Forum Emploi Formation VAL D'EUROPE

→

**JEU 23  
MARS**  
10H • 17H

**GYMNASE DU  
BICHERET**

**CHESSEY**

entrée libre

**500 POSTES**  
**CDI • CDD • JOBS D'ÉTÉ**

30 ans Val d'Europe  
agglomération

pôle emploi

VAL D'EUROPE  
CENTRE COMMERCIAL

www.valdeuropeagglo.fr • 01 78 71 40 95 • emploi@vdeagglo.fr

**MARDI  
28  
MARS 2017**

**LACROUPE**

Saint-Loubès

De 9h00 à 12h30

Entrée Libre

## LE CARREFOUR DE L'EMPLOI ET DES EMPLOYEURS

**LE PROGRAMME :**  
Atelier : 5 minutes pour convaincre  
Rencontres avec les entreprises et les demandeurs d'emploi  
Informations sur les dispositifs d'aide à l'emploi

N'oubliez pas  
vos CVs !

**Informations auprès de la Mairie :**  
05 57 97 16 11 • [forumemploi@saintloubes.fr](mailto:forumemploi@saintloubes.fr)



18<sup>e</sup> ÉDITION - 2017

# FORUM DE L'EMPLOI

CDI • CDD • APPRENTISSAGE • FORMATIONS

**JEUDI 27  
AVRIL**  
10h00 à 17h00  
La Pépinière - Creil

www.creilsudoise.fr - www.ccpoh.fr

Partenaires : Agglomération de Creil, Mairie de Creil, Centre de Formation de Creil, etc.